

<p>المملكة المغربية جهة الدار البيضاء-سطات Royaume du Maroc Région Casablanca-Settat</p>  <p>الوكالة الجهوية لتنفيذ المشاريع +212 5 22 98 84 83 / 86 Agence Régionale d'Exécution des Projets</p>	<p>DECISION DE RECRUTEMENT</p>	<p>Code : FR-MDR-17</p>
		<p>Version : 02</p>

N° 101/2026/DRH/AREP-CS

Casablanca, le 16 OCT. 2026

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la circulaire N°07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2026 ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article premier : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un Chef du Département Finance et Comptabilité.

Article 2 : Sont éligibles audit poste les candidats de nationalité marocaine remplissant les conditions suivantes :

- Titulaires d'un diplôme Bac+5 minimum, type (ISCAE, ENCG, etc.) ;
- Spécialité : Finance, Comptabilité ou toute autre spécialité pertinente connexe ;
- Expérience pertinente en relation avec les missions dans le cadre du poste d'au moins 5 ans après l'obtention du diplôme.

Free



Page 1 sur 3

<p>المملكة المغربية جهة الدار البيضاء-سطات Royaume du Maroc Région Casablanca-Settat</p>  <p>الوكالة الجهوية لتنفيذ المشاريع +0521 5 22 98 84 83 / 86 Agence Régionale d'Exécution des Projets</p>	<p>DECISION DE RECRUTEMENT</p>	<p>Code : FR-MDR-17</p>
		<p>Version : 02</p>

Principales qualités requises : Rigueur et Sens de l'organisation, Excellent relationnel, Esprit d'initiative et Autonomie, Esprit d'analyse et de synthèse.

Article 3 : Le Chef du Département Finance et Comptabilité est rattaché au Directeur du Pôle Affaires Administratives et Financières. Ses principales missions sont les suivantes :

- Établir le budget annuel de l'AREP ainsi que les budgets modificatifs (le cas échéant) en coordination avec l'ensemble des entités, et assurer le suivi de leur exécution.
- Assurer la gestion du système d'information comptable de l'AREP.
- Assurer la tenue de la comptabilité générale et budgétaire dans le respect des règles et principes comptables fondamentaux définis dans les textes.
- Veiller au bon déroulement des opérations de traitement comptable au sein de l'AREP en assurant la saisie exhaustive des écritures comptables dans le respect des normes comptables en vigueur.
- Valider les états de rapprochement bancaire et les analyses de comptes.
- Produire les états financiers de l'AREP dans les délais réglementaires.
- S'assurer régulièrement de la cohérence, de la transparence et de la fiabilité de l'information comptable produite et de son analyse, en vue de faciliter son contrôle.
- Assurer la vérification des engagements et des émissions de dépenses (disponibilité des crédits de paiement, imputation budgétaire, exactitude des calculs de liquidation des montants de l'engagement).
- Vérifier l'ensemble des dossiers de paiement des différentes dépenses.
- Veiller à la réalisation et à la centralisation de toutes les opérations de dépenses et de recettes de l'AREP.
- Veiller à l'élaboration de l'information comptable et financière dans les délais requis (états comptables, situations des engagements, etc).
- Contribuer à la définition de procédures comptables et financières.
- Participer aux réunions d'ouverture des appels d'offres.



<p>المملكة المغربية جهة الدار البيضاء-سطات Royaume du Maroc Région Casablanca-Settat</p>  <p>الوكالة الجهوية لتنفيذ المشاريع ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ Agence Régionale d'Exécution des Projets</p>	<p>DECISION DE RECRUTEMENT</p>	<p>Code : FR-MDR-17</p>
		<p>Version : 02</p>

Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature, dûment signée par le candidat et précisant l'intitulé de poste sollicité ;
- Le CV actualisé ;
- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience minimale exigée ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat pour le poste concerné.

Article 5 : Les candidatures pour le poste de Chef du Département Finance et Comptabilité doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>, au plus tard le **31/10/2026**.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus référencé seront traitées.

Mustapha GHAZI
Le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution
des Projets Région Casablanca-Settat




Page 3 sur 3